

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-030

Séance du 17 FEVRIER 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 15
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 10/02/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 10/02/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Gilles GROSSAT
Mme BRUYAS Séverine a donné pouvoir à M. Sylvain PERRAUD
M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme Corinne MARTIN GAJAC
M. ROCHE Gilles a donné pouvoir à Baptiste COLLET

Mme GAUTIER-WILL Pascale a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Tarifs de location de la grande salle des fêtes et de la petite salle des fêtes / Habitants et associations - Communes CCDSV

Monsieur le maire rappelle la délibération n° 2022-051 du 04 avril 2022 définissant les nouveaux tarifs de locations des salles municipales et sa délibération 2025-006 du 07 janvier 2025.

La présente délibération a pour objet :

- d'harmoniser les montants des cautions demandés
- de revoir le tarif association commune de la CCDSV pour la petite salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- Décide des tarifs ci-dessous

Pour la grande salle des fêtes

Envoyé en préfecture le 18/02/2025
 Reçu en préfecture le 18/02/2025
 Publié le 18/02/2025
 ID : 001-210103479-20250217-2025030-DE

	Habitants de la commune	Habitants communes CCDSV	Associations communales	Associations communes CCDSV
Tarif location	700€	1 300€	1ere location : gratuit 2ème location : 250€ A partir de la 3ème location : 550€	3 000€
Caution salle/matériel	3 000€	3 000€	3 000€	3 000€
Caution ménage	150€	150€	150€	150€
Vidéoprojecteur + sono + écran	Location : + 100€ Caution : 2.000€			

Pour la petite salle des fêtes :

	Habitants de la commune	Habitants communes CCDSV	Associations communales	Associations communes CCDSV
Tarif location	350€	700€	GRATUIT	700€
Caution salle/matériel	1 200€	1 200€	1 200€	1 200€
Caution ménage	100€	100€	100€	100€

- Charge Monsieur le Maire d'accomplir tout acte à venir
- Autorise Monsieur le Maire à percevoir toutes les sommes liées aux locations
- Dit que ces nouvelles dispositions s'appliqueront à toutes nouvelles location conclues dès que la délibération sera exécutoire
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Trésorerie

Ainsi fait et délibéré le 07 janvier 2025

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Frédéric VALLOS

La secrétaire de séance
 Pascale GAUTIER-WILL